

Communiqué de presse  
Berne, le 17 novembre 2022

## **Hausse salariale de 2,6 % chez fenaco**

La hausse salariale 2023 de fenaco société coopérative s'élève à 2,6 %. Elle se compose d'une augmentation de la masse salariale de 1,5 % et d'un versement unique de CHF 800.–. Le salaire minimum sera relevé à CHF 4000.–, les salaires de référence pour les formations professionnelles de 2 à 4 ans augmenteront également de CHF 200.– pour atteindre respectivement CHF 4200.–, CHF 4300.– et CHF 4400.–. De plus, dans plusieurs secteurs de l'entreprise, le temps de travail hebdomadaire sera réduit d'une heure. fenaco investit au total 3,3 % pour la hausse salariale et la réduction du temps de travail hebdomadaire.

fenaco société coopérative augmente sa masse salariale de 1,5 %. Sur cette somme, 1,3 % est disponible pour des augmentations de salaire individuelles et 0,2 % pour des adaptations extraordinaires. Il s'agit d'augmentations de salaire, par exemple suite à une promotion, un changement de poste ou de fonction. Aussi bien le salaire minimum que les salaires de référence pour des personnes ayant suivi une formation professionnelle de 2 à 4 ans seront relevés de CHF 200.– chacun. Le salaire minimum s'élèvera désormais à CHF 4000.–. Les salaires de référence se monteront à CHF 4200.–, CHF 4300.– et CHF 4400.–.

La Suisse s'attend à un taux d'inflation d'environ 3 % à la fin de l'année. Pour atténuer cette hausse des prix, fenaco versera à tous ses collaborateurs et collaboratrices un montant unique de CHF 800.–. Le montant dépend du taux d'activité. L'augmentation de la masse salariale et le versement unique correspondent à une hausse salariale totale de 2,6 %.

Parallèlement à la hausse salariale, plusieurs unités d'entreprise vont réduire d'une heure le temps de travail hebdomadaire. Cette mesure entraîne des coûts supplémentaires pour l'employeur. fenaco investit au total 3,3 % pour la hausse salariale et la réduction du temps de travail hebdomadaire.

## **Contact médias**

fenaco société coopérative

Service de presse

media@fenaco.com

+41 58 434 00 35

## **A propos de fenaco société coopérative**

fenaco est une société coopérative agricole qui repose sur une idée de 150 ans. Elle appartient à quelque 165 LANDI et à leurs plus de 43 000 membres, dont plus de 23 000 sont des paysannes et paysans suisses actifs. En tant que fournisseur, fenaco propose aux agricultrices et agriculteurs un large éventail de produits, services et technologies pour l'ensemble des méthodes de production, afin de garantir une agriculture durable, efficace et orientée vers le marché. En tant que partenaire de commercialisation, fenaco veille à ce que les denrées alimentaires suisses de haute qualité (fruits, légumes, pommes de terre, céréales, œufs, viande et boissons) parviennent jusqu'aux clientes et clients. Les marques de fenaco les plus connues sont UFA (aliments fourragers), LANDOR (engrais), RAMSEIER Suisse (boissons), Provins (cave vinicole), Ernst Sutter (produits carnés), Volg et LANDI (commerce de détail) et AGROLA (énergie). fenaco société coopérative, dont le siège est à Berne, emploie 11 300 collaboratrices et collaborateurs et a enregistré un produit net de CHF 7,4 Mrd en 2021.

[www.fenaco.com](http://www.fenaco.com)